



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question au Gouvernement n° 2631

Texte de la question

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

M. le président. La parole est à M. Hervé Féron, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Hervé Féron. Ma question s'adresse à madame la ministre de la santé et des sports.

Madame la ministre, en ce début de mois de novembre s'achève " octobre rose ", campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein essentielle pour éviter les 12 000 décès par an consécutifs à cette maladie.

Nous sommes bien évidemment tous d'accord dans cet hémicycle sur le bien-fondé de cette opération de communication, mais je suis très inquiet concernant l'accès à ce dépistage, qui se dégrade d'année en année en raison de vos choix budgétaires difficilement compréhensibles, inefficaces, et en décalage avec tout ce que vous affirmiez tout à l'heure.

En effet, depuis 2007, l'imagerie médicale a connu trois plans d'économies successifs qui ont eu pour conséquence la fermeture de nombreux cabinets de proximité. Le budget 2011 prévoit une nouvelle coupe budgétaire qui viendra encore casser le maillage territorial en imagerie.

Les effets sur le terrain sont dramatiques : l'offre diminue et entraîne une baisse du nombre de dépistages dans les zones où l'éloignement géographique d'un cabinet est un frein. Pire encore : le remboursement de l'archivage des dossiers d'imagerie des patients par l'assurance maladie, essentiel pour le suivi et la comparaison des examens, a été supprimé. Les médecins radiologues libéraux ont décidé de continuer à proposer l'archivage à leurs patientes, mais avec une participation financière à leur charge.

Votre politique a rendu inégalitaire l'accès au dépistage du cancer du sein, et c'est un élément supplémentaire du recul global en matière de santé publique et d'égalité d'accès aux soins : franchises médicales, déserts médicaux, CMU refusée par nombre de médecins et spécialistes, dépassements d'honoraires parfois supérieurs à la part remboursée ; la maîtrise des dépenses de santé ne devrait pas impliquer la mise en place d'injustices pour les patients.

Je vous demande par conséquent, madame la ministre, de revenir à un niveau de financement pour l'imagerie médicale et le dépistage du cancer du sein qui permette une réelle égalité d'accès et de prise en charge.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Monsieur Hervé Féron, j'ai été très émue par ce vibrant plaidoyer en faveur de la rémunération de professionnels de santé dont les revenus comptent parmi les plus élevés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)* Ils y seront certainement extrêmement sensibles.

Il est tout à fait normal qu'un certain nombre de baisses de tarifs soient enregistrées pour des professions qui ont des gains de productivité extrêmement intéressants : c'est une simple question de bonne gestion du système d'assurance-maladie.

Je rappelle au passage que, du fait de ces rémunérations élevées, la presque totalité des praticiens exercent en secteur 1 : il n'y a donc pas de difficulté d'accès aux soins.

Mais vous avez posé une question plus sérieuse, celle du dépistage du cancer du sein. Nous ne notons pas une réduction du nombre de femmes se faisant dépister, bien heureusement, mais un ralentissement de la hausse de ce taux de dépistage entre cinquante et soixante-quatorze ans. Le taux n'est que de 53 %, alors que notre

objectif est de 70 %, et que le Président de la République a souhaité que ce taux augmente de 15 % dans le deuxième plan cancer.

En continuation à ma réponse à Catherine Génisson, nous constatons des inégalités très fortes entre les territoires, qui marquent les limites des campagnes généralisées. Il faut donc mener des politiques ciblées sur certaines régions ou sur certaines populations, en développant un certain nombre de démarches, comme celle que j'ai observée chez Patrick Devedjian à Antony, où des femmes relais accompagnent des personnes en grande difficulté. Voilà ce que nous allons faire pour améliorer le taux de dépistage du cancer du sein.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2631

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2010